

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2695

5 novembre 2012

SOMMAIRE

AB Foods Luxembourg S.à r.l.	129314	Fortum Luxembourg S.à r.l.	129314
AI Global Investments S.à r.l.	129357	Immoconsulting Lux S.à r.l.	129325
Alapis Luxembourg (2) S.A.	129360	Lux PHARMA Participations SA	129334
Alapis Luxembourg S.A.	129359	Lux PHARMA Participations SARL	129334
Amara Investments S.A.	129356	Max Bögl Bauunternehmung GmbH &	
Anglertreff S.à.r.l.	129357	Co.KG Niederlassung Luxemburg	129356
Antbear Securitisations S.A.	129360	Millicom International Cellular S.A.	129357
AQUATEL River Cruise Line S.A.	129314	Naropa Properties Luxembourg S.A. ...	129355
Axima Investholding S.à r.l.	129360	Nikyta S.à r.l.	129358
Blis S.à r.l.	129356	Pâtisserie-Confiserie GOEBEL Sàrl	129357
Bucci Company	129356	Petroleum Finance Holding S.A.	129357
Clio S.A.	129360	Polish Purple Investments S.à r.l.	129358
Cogisoft Investment (SPF) S.A.	129356	Sagres Participations S.A.	129355
Constellation Hotels Holding Ltd	129358	Seaside S.A.	129358
DGTDI S.à r.l.	129358	Shai Holding S.A.	129355
Elbblick (Bravo) S.à r.l.	129314	TRW Automotive Luxembourg Holdings	
Elbblick (Delta) S.à r.l.	129355	S.à r.l.	129327
Elbblick (Echo) S.à r.l.	129355	Unicity XI Edinburgh S.à r.l.	129347
Elbblick (Foxtrot) S.à r.l.	129358		

AB Foods Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 587.603.200,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 89.457.

Les comptes annuels au 13 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Référence de publication: 2012132358/11.

(120175079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

AQUATEL River Cruise Line S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 85.963.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par le liquidateur en date du 10 octobre 2012 que:

Le siège social de la société a été transféré au L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2012.

Référence de publication: 2012132381/12.

(120175080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Elbblick (Bravo) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 127.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012132522/9.

(120175078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Fortum Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 171.905.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the fourth of October.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing at Luxembourg.

THERE APPEARED:

Fortum Investment S.à r.l., having its registered address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

Here represented by its two managers, Mr Sami Nummela, Manager, and Mrs Charlotte Lahaije-Hultman, Manager, whose professional addresses are in Luxembourg;

and

Shannon Fortum Ireland Ltd Luxembourg Branch, having its registered address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

here represented by its branch manager, Mr Sami Nummela, Branch Manager, whose professional address is in Luxembourg;

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Fortum Luxembourg S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in

particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, which are divided into;

- 1,250 (One Thousand Two Hundred and Fifty) class A shares (the "Class A Shares"), all subscribed and fully paid up;
- 11,250 (Eleven Thousand Two Hundred and Fifty) class B shares (the "Class B Shares"), all subscribed and fully paid up;

The Class A Shares shall track the performance and returns of all the Company's other investments (for the avoidance of doubt to the exclusion of the Asset(s))

The Class B Shares shall track the performance and returns of the Company's investment in the asset(s) to be defined by all shareholders ("the Asset(s)")

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve. The Company shall maintain a premium account for each class of Shares and book in such account any amount paid by any shareholder on the issuance of new Shares. This premium account shall be reimbursed, distributed, converted or otherwise paid or allocated equally and only to all outstanding Shares of the relevant class, from time to time, except for the amounts that have been allocated to the legal reserve account of the Company.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

6.5. In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

6.6. Each Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.7. The profits which the Company may decide to distribute shall be applied as described in article 15 in any year in which the General Meeting or the Shareholders' Circular Resolutions resolve to make any distribution of dividends.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one manager or a board of managers which may be composed of one (1) or several class A manager(s) and one (1) or several class B manager(s) (the Board). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate.

The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the Board.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, the Board may only validly deliberate and act if at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented provided that if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers or if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, by the joint signatures of at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting), by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions) or in writing.

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) The shareholders may vote in writing (by way of a voting bulletin) on resolutions submitted to the General Meeting provided that the written voting bulletins include (i) the name, first name, address and the signature of the relevant shareholder, (ii) the indication of the Shares for which the shareholder will exercise such right, (iii) the agenda as set forth in the convening notice and (iv) the voting instructions (approval, refusal, abstention) for each point of the agenda. In order to be taken into account, the original voting bulletins must be received by the Company 24 (twenty-four) hours before the relevant General Meeting.

(iv) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. After the allocation of any profits to the above legal reserve account and subject to any mandatory provisions of the Law, the shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions or to decide on the payment of a dividend as follows:

(a) the holders of the Class A Shares, pro rata the capital invested by each of them in respect of their Class A Shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the other net assets of the Company to the exclusion of the Asset(s), minus (ii) any costs directly related to such net assets;

(b) the holders of the Class B Shares, pro rata the capital invested by each of them in respect of their Class B Shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Asset(s), minus (ii) any costs directly related to the Asset(s).

(c) a dividend in connection with the Class A Shares and the Class B Shares will only be paid to the shareholders if the whole net distributable profits exceed the amount of the envisaged profits distribution.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and

(v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the manager should request to the shareholders and the shareholders should commit to refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

Subscription and Payment

Fortum Investment S.a r.l., represented as stated above, declares to subscribe to one thousand two hundred and fifty (1,250) Class A shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of one thousand two hundred and fifty Euro (EUR 1,250.-) to be allocated to the share capital account of the Company and

Shannon Fortum Ireland Ltd Luxembourg Branch, represented as stated above, declares to subscribe to eleven thousand two hundred and fifty (11,250) Class B shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of eleven thousand two hundred and fifty Euro (EUR 11,250.-) to be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. Sami Nummela, born on 3 October 1971 in Turku, Finland, having his professional address at 15, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, and Charlotte Lahaije-Hultman, born on 24 March 1975 Barnarp, Sweden having her professional address at 15, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, are appointed as managers of the Company for an indefinite period.

2. The registered office of the Company is set at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le quatre octobre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Fortum Investment S.à r.l., ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, ici représentée par ses deux gérants, M. Sami Nummela, gérant, et Mme Charlotte Lahaije-Hultman, gérant, tous deux résidant professionnellement à Luxembourg;

et

Shannon Fortum Ireland Ltd Luxembourg Branch, ayant son siège au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, ici représenté par son gérant, M. Sami Nummela, Branch Manager, résidant professionnellement à Luxembourg.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Fortum Luxembourg S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée illimitée.

4.2. La Société n'est pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, répartis comme suivant;

- 1.250 (mille deux cent cinquante) parts sociales de Classe A (les «Parts Sociales de Classe A»), toutes souscrites et entièrement libérées,

- 11.250 (onze mille deux cent cinquante) parts sociales de Classe B (les «Parts Sociales de Classe B»), toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Parts Sociales de Classe A traceront la performance et le rendement de tous les autres investissements de la Société (pour éviter tout malentendu à l'exclusion du ou des Actif(s)).

- Les Parts Sociales de Classe B traceront la performance et le rendement de l'investissement de la Société dans le ou les actifs devant être déterminé(s) par tous les associés («Les Actifs»)).

En complément du capital social émis, il peut être établi un compte de réserve auquel sera allouée toute prime d'émission de parts sociales en complément de sa valeur nominale. Le montant de ce compte de réserve pourra être utilisé pour le paiement de toute Part Sociale que la Société souhaite racheter à un ou plusieurs associé(s), pour compenser toutes pertes réalisées, pour faire des distributions aux associés sous la forme d'un dividende ou pour allouer les fonds à la réserve légale. La Société doit converser un compte de réserve pour chaque classe de Part Sociale et comptabiliser dans chaque compte tout montant payé aux associés pour l'émission de nouvelles Parts Sociales. Ce compte de réserve devra être remboursé, distribué, converti ou alors payé ou alloué de façon équivalente et uniquement aux Parts Sociales des classes concernés, quand cela sera nécessaire, sauf pour les montants qui ont été alloués au compte de réserve légale de la Société.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou diminué une ou plusieurs fois par une résolution des associés, conformément aux les conditions prescrites pour les modifications des Statuts

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

6.5. En complément du capital social émis, il peut être établi un compte de réserve auquel sera allouée toute prime d'émission de parts sociales en complément de sa valeur nominale. Le montant de ce compte de réserve pourra être utilisé pour le paiement de toute Part Sociale que la Société souhaite racheter à un ou plusieurs associé(s), pour compenser toutes pertes réalisées, pour faire des distributions aux associés sous la forme d'un dividende ou pour allouer les fonds à la réserve légale.

6.6. Chaque Part Sociale confère à son propriétaire une voix lors des assemblées des Associés durant lesquelles les Associés doivent voter.

6.7. Les profits que la Société souhaite distribuer devront être repartis comme indiqué dans l'article 15 pour chaque année pour laquelle l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés décide de verser un dividende.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un gérant ou un conseil de gérance qui peut être composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (le Conseil). Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés et, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, le Conseil ne

peut délibérer et agir valablement que si au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, toute décision ne sera valablement adoptée à moins qu'elle soit approuvée par au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, par la signature conjointe d'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) o,par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) ou par écrit.

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Les Associés peuvent voter par écrit (au moyen d'un bulletin de vote) sur les résolutions soumises à l'Assemblée Générale à condition que les bulletins de vote écrits incluent (i) le nom, prénom, adresse et signature de l'associé concerné, (ii) l'indication des parts sociales pour lesquelles l'associé exécute ce droit, (iii) l'agenda tel qu'énoncé dans la convocation et (iv) les instructions de vote (approbation, refus, abstention) pour chaque point de l'agenda. Afin d'être pris en compte, les bulletins de vote originaux devront être reçus par la Société au moins 24 (vingt quatre) heures avant l'Assemblée Générale concernée.

(iv) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Après l'affectation de profit à la réserve légale mentionnée ci-dessus et sous réserve d'une provision obligatoire de la loi, les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables ou décider de verser un dividende de la façon suivante:

(a) Les propriétaires des Parts Sociales de Classe A, au pro rata du capital investi par chaque associé dans ces Parts Sociales de Classe A (valeur nominale et selon les cas, prime d'émission) peuvent recevoir un dividende égal à (i) toute recette ou revenu reçu par la Société (y compris sans limitation les dividendes, gains, boni de liquidations, revenus issues de vente et tout autre recette ou revenu) suite à son investissement dans les autres actifs nets de la Société à l'exclusion de l'Actif moins (ii) toutes charges directement liés à ces actifs nets;

(b) Les propriétaires des Parts Sociales de Classe B, au pro rata du capital investi par chaque associé dans ces Parts Sociales de Classe B (valeur nominale et selon les cas, prime d'émission), peuvent recevoir un dividende égal à (i) toute recette ou revenu reçu par la Société (y compris sans limitation les dividendes, gains, boni de liquidations, revenus issues de vente et tout autre recette ou revenu) suite à son investissement dans toute autre actif de la Société à l'exclusion de l'investissement dans le ou les Actif(s) moins (ii) toutes charges directement liés à à cet/ces Actif(s).

(c) Un dividende lié à la classe de Parts Sociales A et la classe de Parts Sociales B sera uniquement versé aux associés si la totalité des profits nets distribuables dépasse le montant de la distribution de profit envisagée.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société;

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les gérants doivent demander aux associés et les associés doivent s'engager à rembourser l'excédent à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2012.

Souscription et Libération

Fortum Investment S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de Classe A sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société et

Shannon Fortum Ireland Ltd Luxembourg Branch, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de Classe B sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de onze mille deux cent cinquante euros (EUR 11.250,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200).

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Sami Nummela, né le 3 octobre 1971 à Turku, Finlande, ayant son adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, et Charlotte Lahaije-Hultman, née le 24 mars 1975 à Barnarp, Suède, ayant son adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée.

2. Le siège social de la Société est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: S. NUMMELA, C. LAHAJJE-HULTMAN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 octobre 2012. Relation: LAC/2012/46745. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Référence de publication: 2012132570/585.

(120174814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Immoconsulting Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 26-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 171.872.

B 171872 Rectification du dépôt initial L120174076 du 10/10/2012

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE QUATRE OCTOBRE.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Monsieur Andrea MURGIA, de nationalité italienne, demeurant à 18, rue Raoul Follereau, L-8027 Strassen.

Lequel comparant a déclaré former par les présentes une société à responsabilité limitée, régie par la loi afférente et par les présents statuts:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, la promotion immobilière ainsi que l'achat, la vente, la mise en valeur, l'échange, la promotion, la négociation, l'expertise, la location d'immeubles et de tous droits immobiliers, la prise, respectivement la mise en location de bien meubles et immeubles, la gérance, respectivement la gestion d'immeubles ou patrimoine mobiliers et immobilières.

D'une façon générale, elle pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 3. La société prend la dénomination de «Immoconsulting Lux S.à r.l.»

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.

Art. 5. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), représenté par six mille deux cent cinquante (6.250) parts sociales d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2.-) chacune.

Art. 7. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 8. Les créanciers personnels, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 9. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'associé unique ou par les associés.

En cas de pluralité de gérants, la société est, vis-à-vis des tiers, valablement engagée par les signatures conjointes de deux gérants.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Art. 10. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

Les décisions de l'associé unique prises dans le domaine visé à l'alinéa 1^{er} sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 11. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

Art. 12. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 13. Chaque année, à la clôture de l'exercice, les comptes de la société sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Art. 14. L'associé ou les associés peut/peuvent prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugées nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur régissant les sociétés à responsabilité limitée.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associé unique, savoir M. Andrea Murgia, précité, lequel les a intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme douze mille cinq cents euros (EUR 12,500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément, au moyen d'un certificat bancaire.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2012.

Frais

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à EUR 1.000.-.

Résolutions de l'associé unique

1. La société est gérée par un gérant.

2. Est nommée gérant unique de la société:

M. Andrea MURGIA, prénommé, né le 20 septembre 1988 à Luxembourg et demeurant à 18, rue Raoul Follereau, L-8027 Strassen.

Le gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour agir en toutes circonstances au nom de la société, sous sa seule signature.

3. La société a son siège social à 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg et son siège administratif au 18, rue Raoul Follereau, L-8027 Strassen.

Le notaire instrumentant a rendu le comparant attentif au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation en langue du pays données aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: A. MURGIA, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 08 octobre 2012. Relation: RED/2012/1316. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 10 octobre 2012.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2012132642/98.

(120174954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

TRW Automotive Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 171.892.

—
STATUTES

In the year two thousand twelve, on the twenty-fifth day of September.

Before Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

TRW International Holdings B.V., a limited liability company incorporated and governed by the laws of the Netherlands, having its registered office at 151 Kingsfordweg, 1043 GR, Amsterdam, the Netherlands, with registered number 34319986,

here represented by Natalia Hernandez, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12, September 2012.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration. Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name TRW Automotive Luxembourg Holdings S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including,

without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twenty thousand dollars (USD 20,000) represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form with a par value of one dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed ad nutum.

8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, jointly by one A manager and one B manager of the Company.

9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of one A manager and one B manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

12. Powers and voting rights.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

14. Accounting Year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of Profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2013.

Subscription - Payment

Thereupon, TRW International Holdings B.V., prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all 20,000 shares by contribution in cash, so that the amount of USD 20,000 is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately eight hundred eighty euros (EUR 880,-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager A of the Company for an indefinite period:

- Mr Daniel Shattock, accountant, born on November 17, 1971 in Watford, United-Kingdom, with professional address at 151 Kingsfordweg, 1043 GR, Amsterdam, Netherlands.

2. The following person is appointed as manager B of the Company for an indefinite period:

- Mr Peter Rapin, treasurer, born on July 7, 1954 in Pennsylvania, United States of America, with professional address at 12001 Tech Center Drive, Livonia, MI 48150, United States of America.

3. The registered office of the Company is set at 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

TRW International Holdings B.V., une société régie par la loi des Pays-Bas, ayant son siège social au 151 Kingsfordweg, 1043 GR, Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée sous le numéro 34319986,

ici représenté par Natalia Hernandez, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 12 septembre 2012.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles. Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination TRW Automotive Luxembourg Holdings S.à.r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront

ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à vingt mille dollars (USD 20.000), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un dollar (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, conjointement par un gérant A et un gérant B.

9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

TRW International Holdings B.V., représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les 20.000 parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de USD 20.000 est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ huit cent quatre-vingt euros (EUR 880,-).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant A et de la Société pour une durée indéterminée:
- M. Daniel Shattock, comptable, né le 17 novembre, 1971 à Watford en Grande-Bretagne, demeurant professionnellement au 1 151 Kingsfordweg, 1043 GR, Amsterdam, Pays-Bas.
2. La personne suivante est nommée comme gérant B et de la Société pour une durée indéterminée:
- M. Peter Rapin, trésorier, né le 7 juillet 1954 en Pennsylvanie aux Etats-Unis, demeurant professionnellement au 12001 Tech Center Drive, Livonia, MI 48150, Etats-Unis.
3. Le siège social de la Société est établi à 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: HERNANDEZ, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2012. Relation: LAC/2012/45310. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 10 octobre 2012.

Référence de publication: 2012132938/365.

(120174595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

**Lux PHARMA Participations SA, Société Anonyme,
(anc. Lux PHARMA Participations SARL).**

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue de Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 170.801.

—
IN THE YEAR TWO THOUSAND AND TWELVE, ON THE FIFTH DAY OF THE MONTH OF OCTOBER

Before Us, Maître Cosita DELVAUX, notary, residing in Redange-sur-Attert

Was held an extraordinary general meeting of the Luxembourg société à responsabilité limitée "Lux PHARMA Participations SARL" with its registered office in L-1946 Luxembourg, 9-11, rue de Louvigny, incorporated by deed of the officiating notary dated 7 August 2012, published in the Mémorial C, n° 2273 of 12 September 2012, and registered in the RCS under number B 170801, the articles of incorporation of which have most recently been amended on 25 September 2012 pursuant to a deed by the officiating notary, adopting among others the new name, currently being registered.

Said company has a current share capital of one million euro (EUR 1,000,000.-), represented by one hundred thousand (100,000.-) shares of a nominal value of ten euro (EUR 10.-) each, all fully paid up.

The meeting is chaired by Mr Carlo SANTOIEMMA, employee, professionally residing at 37/A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Joseph CONTER, private employee, professionally residing at 19, Grand'Rue L-8510 Redange-sur-Attert.

The meeting elects as scrutineer Mr Marco PATERNO CASTELLO, private employee, residing professionally at 37/A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The board of the meeting thus constituted draws up the attendance list, which having been signed "ne varietur" by the appearing or represented shareholders as well as the board members and the officiating notary shall remain annexed to the present minutes for stamp duty and registration purposes.

The chairman then declares and requests the notary to record the following:

I.- That, according to the attendance list, all of the company's subscribed share capital is duly represented at the present meeting, which consequently may validly decide on all the items on the agenda, as implied by said attendance list annexed to the present deed.

II.- That the agenda of the present meeting is worded as follows:

1. Conversion of the legal form of the company from a société à responsabilité limitée to a société anonyme on the basis of the accounting position of 30 September and the report of a statutory auditor.

2. Amendment of the articles of association following the conversion decided above, with a view to adapting and consolidating the company's articles of association pursuant to existing legal requirements for the new legal form of the company according to the annexed draft articles of association, without changing the corporate object.

3. Appointment of a new board of directors as well as an external auditor.

4. Discharge to be conferred upon the managers of the company for the exercise of their mandates prior to the conversion.

5. Miscellaneous.

Upon which, the meeting of the shareholders, having confirmed that it was duly constituted and having approved the chairman's statement, approached the agenda and after deliberation adopted the following resolutions:

First resolution

The meeting approves the accounting position of the company of 30 September 2012 and resolves to convert the société à responsabilité limitée "Lux PHARMA Participations SARL" to a société anonyme called "Lux Pharma Participations SA", without any change in the company's legal personality, on the basis of said accounting position and the report of a statutory auditor, Audit & Consulting Services S.à r.l. with registered office at 9-11, rue de Louvigny in L-1946 Luxembourg,

said report concluding as follows:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports d'un montant de EUR 7.002.175 ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur des actions à émettre en contrepartie, c'est-à-dire 100.000 actions d'une valeur de EUR 10 chacune.»

This conversion is made, with retroactive effect, between parties from an accounting point of view, with effect from 30 september 2012.

Second resolution

Following the preceding resolution, the meeting decrees the articles of association of the société anonyme, according to the draft previously submitted to the shareholders and approved by the latter, without changing the corporate object, said articles of association reading as follows:

Name - Registered office - Duration - Object

Art. 1. Between the person mentioned above and all those who shall subsequently become holders of the shares created hereafter, a société anonyme is created under the name Lux PHARMA Participations SA.

Art. 2. The registered office of the company is in Luxembourg.

Notwithstanding the rules of common law in matters of contract cancellation in the event of the registered office of the company being established by contract with third parties, the registered office can be transferred to any other location within the Grand Duchy of Luxembourg by simple resolution of the board of directors, which has all the powers to authentically adapt the present article accordingly.

The board of directors shall have the right to set up offices, administrative centres, agencies and subsidiaries wherever it shall see fit, either within or outside the Grand Duchy of Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic or social nature, likely to compromise the registered office's normal activity or easy communications between this office and abroad, occur or are imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as these abnormal circumstances have ceased completely.

Such a transfer shall not have any effect on the nationality of the company, which shall remain a Luxembourg company. The resolution relating to the provisional transfer of the registered office shall be brought to the knowledge of third parties by the executive body of the company that, depending on circumstances, is the best positioned to do so.

Art. 3. The company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The corporate object of the Company is the acquisition of participations in any manner in all Luxembourg and foreign companies, and any other forms of investment, the acquisition of any securities and rights, by way of investment, contribution, subscription, underwriting, option, purchase or in any other manner, and among others the acquisition of patents and licences, their management, the administration, control and development of such participations, as well as all operations linked directly or indirectly to its object.

The company also has as its object the purchase, sale, management and development of any real estate property situated in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

The company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest. It may also pledge its assets, in the interest of its shareholders.

Furthermore, the company may carry out any commercial or financial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly relates to its object or is liable to promote it.

In general, the company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation deemed useful in the accomplishment or development of its object.

Capital - Shares

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 1,000,000.- (one million euro) represented by 100,000.- (one hundred thousand) shares, of a nominal value of EUR 10.- (ten euro) each, all fully paid up.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the articles of association.

The company may, within the limits and conditions laid down by law, proceed with the repurchase of its own shares.

Art. 6. The shares of the company are issued in the form of registered shares or bearer shares, or partly in one and partly in the other form, at the discretion of the shareholders, unless otherwise provided by law.

A register of registered shares shall be kept at the registered office, where it shall be available for inspection by any shareholder. It shall contain all the information required under Article 39 of the Law on commercial companies.

Ownership of registered shares shall be established by entry in said register.

Certificates of these entries may be issued from a counterfoil register and signed by the chairman of the board and one other director.

The company may issue certificates representing bearer shares. These certificates shall be signed by the chairman of the board of directors and by one other director.

Art. 7. The company recognises only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned, the company shall have the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the company. The same shall apply in the case of conflict between an usufruct holder and a bare owner or between a pledgor and a pledgee.

Art. 8. The board of directors may, upon resolution of the general meeting of shareholders, authorise the issue of bonds, convertible or not, in the form of bearer bonds or in other forms, in any denomination and payable in any currency.

The board of directors shall determine the nature, price, interest rate, conditions of issue and repayment and all other relevant conditions.

A register of registered bonds shall be kept at the registered office of the company.

The bonds must be signed by the board member; this signature may be manual, in facsimile or affixed by means of a stamp.

Management - Supervision

Art. 9. Board Of Directors.

9.1. As long as the Company has a sole shareholder, it may be managed by a sole director or several directors acting jointly. If the Company has two or more shareholders it shall be managed by a board of directors composed of six members, who need not be shareholders of the Company, three elected by the founding shareholder (class A directors) and three elected by the other shareholder or shareholders (class B directors). The resolutions of the board must be adopted collectively.

9.2. The directors shall be appointed at the annual general meeting of shareholders, or any other general meeting of shareholders, for a maximum period of six years and shall remain in office until their successors are elected.

9.3. A director may be removed with or without cause and replaced according to the provisions of Article 9.1. of the present articles of association at any time, by resolution adopted by the shareholders.

9.4. In the event of a vacancy of one or more director posts, for reasons of death, retirement or otherwise, the remaining directors must appoint, within 30 working days, one or more successors to fill such vacant posts, until the next meeting of the shareholders.

9.5. Members of the board of directors shall receive no remuneration for services rendered as director, unless decided otherwise by the general meeting of shareholders. The Company may reimburse directors for all reasonable expenses incurred during the exercise of their mandate, including reasonable travel and accommodation expenses incurred in order to attend meetings of the board of directors.

9.6. In the event of a legal person being appointed director, the latter shall designate a permanent representative entrusted with the execution of the mandate in the name and on behalf of said legal person.

This representative shall be subject to the same conditions and assume the same civil liabilities as if he were to carry out the mandate in his own name and on his own account, without prejudice to the joint and several liability of the legal person that he represents. The legal person may only revoke a permanent representative by simultaneously appointing a successor.

The appointment and succession of the functions of the permanent representative shall be subject to the same disclosure rules as if he were to carry out the mandate in his own name and on his own account.

Art. 10. Meetings Of The Board Of Directors.

10.1. The board of directors may elect from among its members a chairman and a vice-chairman. It may also elect a secretary who need not be a director and who shall be responsible for recording the minutes of the meetings of the board of directors and the general meetings.

10.2. The chairman chairs all the meetings of the shareholders and the meetings of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by a majority vote of those present at said meetings or said meetings of the board of directors.

10.3. The board of directors meets upon request by the chairman or any director at the location indicated in the notice. The notice containing the agenda must be forwarded by mail (express courier or special courier), by facsimile, by telegram, by e-mail or by telex to the residence of each of the directors at least 3 (three) days prior to the date foreseen for the meeting, except in the case of an emergency, the nature of which must be included in the notice, in which case it shall suffice for the notice to be sent at least 24 hours prior to the time set for the meeting, by telex, e-mail and/or telegram. This notice may be waived with the consent of each director given in writing, by facsimile, telegram, e-mail or telex. A separate notice is not required for meetings held at the times and locations indicated in the agenda previously adopted by a resolution of the board of directors. All reasonable effort shall be made to ensure that each director obtains a copy of the documents and/or materials to be discussed and/or approved at said meeting sufficiently in advance of each meeting of the board of directors.

10.4. Each director may act at any meeting of the board of directors by appointing another director, in writing, by facsimile, telegram, e-mail or telex, as his proxy. The use of video and telephone conference equipment is authorised and directors using these technologies are deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone. After deliberation, the votes may also be expressed in writing, by facsimile, telegram, telex, e-mail or telephone. In the latter case, the vote must be confirmed in writing.

10.5. The board of directors shall deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at the meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at this meeting.

The chairman of the board of directors shall have a casting vote in the event of a tie.

10.6. In the event of a director or proxyholder of the company having a personal conflicting interest in any transaction of the company, said director or proxyholder must make known to the board of directors his personal interest and may not deliberate or vote on such a transaction, and the board of directors must report the interest of said director or proxyholder to the next meeting of shareholders under the responsibility of the board of directors.

10.7. As an exception to Article 9.6., if the company has a sole shareholder, the minutes of the meeting need record only the business between the Company and the director having an interest conflicting with that of the Company.

10.8. Articles 10.6. and 10.7. do not apply when the resolutions to be adopted by the board of directors or the sole director or directors, as the case may be, fall within current operations concluded under normal conditions.

10.9. The resolutions signed by all the members of the board of directors shall have the same effect as those adopted during a meeting of the board of directors.

10.10. If the company has a sole shareholder managed by one or more directors, the sole director or directors shall be vested with the same powers as the board of directors.

Art. 11. Minutes Of The Boards Of Directors.

11.1. The resolutions of the board of directors shall be recorded in minutes, which are signed by both directors present or represented.

11.2. Copies and extracts of these minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, the secretary or by two directors.

11.3. If the company has a sole shareholder, the resolutions adopted by the sole director or the unanimous resolutions adopted by the directors shall have the same authority as the resolutions adopted by the board of directors and shall be recorded in minutes, which are signed by the sole director or by two directors, and the copies or extracts of which may be produced in judicial proceedings or otherwise.

Art. 12. Powers Of The Board Of Directors.

12.1. The board of directors or, if applicable, the sole director or directors in the event of the company having a sole shareholder, is vested with the broadest powers to perform all acts of administration or disposition within the company's interest. All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting, fall within the competence of the board of directors, the sole director or the director(s) in the event of the company having a sole shareholder.

12.2. The board of directors or, if applicable, the sole director or directors in the event of the company having a sole shareholder, may delegate its powers to conduct the daily management and current affairs of the company as well as the representation of the company with regard to said management and affairs, to one or more directors or any other person (s), director(s) or not, shareholder(s) or not, acting individually or collectively. If the daily management is entrusted to a director, the board of directors, the sole director or the directors, as the case may be, must each year submit a report to the meeting of shareholders on any remuneration or benefit given to daily management. The board of directors or, if applicable, the sole director or directors in the event of the company having a sole shareholder may furthermore confer all powers and special mandates to any person who need not be a director, and appoint and dismiss all agents and employees and set their emoluments.

Art. 13. Signature. The company is bound by the joint signature of one class A director and one class B director of the Company, by the single signature of the director delegate within the limits of the daily management or, in the event of the company having a sole shareholder, by the signature of the sole director or by the joint signature of two directors, or by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been delegated by the board of directors, the sole director or the two directors, as the case may be.

Art. 14. Executive Committee. The board of directors may create an Executive Committee, composed of at least two members, by appointing an equal number of class A directors and class B directors. The names of the members of the Executive Committee chosen by the board of directors are notified in writing to the shareholders.

Members of the Executive Committee are appointed for six years starting from the date of their appointment and may be removed by resolution of the board of directors. In the event of a vacancy of a post of a member of the Executive Committee, for reasons of death, retirement or otherwise, the board of directors must appoint a successor within 30 working days.

The mission of the Executive Committee is to control and coordinate the activity generated by the participations of the company and, without this list being exhaustive, to verify the accomplishment of the industrial plan drawn up by the subsidiaries, view the results and, if applicable, request the implementation of complementary action in order to achieve the planned results.

The Executive Committee is vested with the broadest powers to perform all acts of administration or disposition with regard to the company's subsidiaries and this within the company's interest. In any case, the Executive Committee is

under the obligation to present its resolutions to the board of directors at least once every three months or each time the situation so requires.

The Executive Committee meets regularly, upon the initiative of one of its members, and the resolutions adopted are recorded in minutes, which are signed by two members. The use of video and telephone conference equipment is authorised for the meetings of the Executive Committee and members using said technologies are deemed to be present and shall be authorised to vote by video or telephone.

Art. 15. External Auditors. The operations of the company are controlled by one or more external auditors, as foreseen by law, who need not be shareholders. If there is more than one external auditor, the external auditors must act collectively and form the council of external auditors. The external auditors are appointed by the annual general meeting of shareholders for a period that expires at the following annual general meeting of shareholders.

Art. 16. Meetings. The annual general meeting may by simple resolution pay the directors a remuneration appropriate for the performance of their functions.

Art. 17. The general meeting duly constituted represents all the shareholders. Its resolutions are binding on shareholders who are absent, opposed or abstaining from voting.

Art. 18. To be admitted to the general meeting, any shareholder must deposit his bearer shares or registered share certificates at the registered office or the establishments indicated in the notice of the meeting five days prior to the date set for the meeting.

Art. 19. The annual general meeting shall take place in Luxembourg each year on the last Tuesday of the month of June at 2.00 p.m.

If this day is a public holiday, the meeting shall be postponed to the same time on the first next working day. The general meetings shall be held in Luxembourg, at the location indicated in the notice or within the municipality of the registered office, if the latter has been transferred to a different location, or in any other location within the council as agreed by the board of directors.

Art. 20. The general meeting shall hear the report of the board of directors and the auditor, vote on the approval of the reports and accounts and on the allocation of the profits, make the appointments required by the articles of association, grant a discharge to the directors and the auditors and deal with any other issues that may be referred to it.

Each share is entitled to one vote.

Each shareholder may vote in person or by proxy, said proxy not needing to be a shareholder.

Each shareholder shall have the right to request a vote by secret ballot.

Art. 21. The general meeting deliberating under the quorum and majority conditions laid down by law may amend the articles of association in all their provisions within the limits provided by law.

Art. 22. The board of directors shall be responsible for convening ordinary and extraordinary meetings.

It shall be obliged to convene a general meeting each time a group of shareholders representing at least one fifth of the subscribed share capital requests it do so in writing, indicating the agenda.

Any notice convening a general meeting must contain the agenda of the general meeting.

The board of directors may determine the form of mandates to be employed and request they be deposited within the timeframe and at the location indicated.

Art. 23. The chairman of the board of directors or, in his absence, the director replacing him or the person designated at the meeting, shall chair the general meetings.

The meeting shall elect from among its assistants a scrutineer.

Art. 24. The minutes of the general meeting shall be signed by the members of the board and by any shareholder requesting to do so.

Nevertheless, in the event of the deliberations of the meeting needing to be compliant, the copies and extracts issued thereof, to be produced in judicial proceedings or otherwise, must be signed by the chairman of the board of directors and by one other director.

Art. 25. Financial year - Annual report - Allocation of profits. The financial year commences on the first day of January and finishes on the thirty-first day of December of the same year.

Art. 26. Each year, at the end of the financial year, the board of directors draws up the annual accounts as prescribed by law.

At the same time, the accounts shall be closed and the board of directors shall prepare a profit and loss account for the past financial year.

At the latest one month prior to the annual general meeting, the board shall submit the statement of accounts of the company and the profit and loss account at the same time as its report, as well as any other document that may be required by law, to the auditor who, on this basis, shall draw up his report.

A fortnight prior to the annual general meeting, the statement of accounts, the profit and loss account, the report of the board of directors, the auditor's report as well as any other document that may be required by law, shall be deposited at the registered office of the company, where they may be viewed by shareholders during normal business hours.

Art. 27. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the general expenses, social charges, amortisations and provisions for past or future commitments, determined by the board of directors, shall represent the net profit of the company.

Each year, five percent of the net profit shall be allocated to the legal reserve fund.

This allocation shall cease to be compulsory once the reserve fund reaches a tenth of the subscribed share capital.

The remaining balance of the net profit shall remain at the disposal of the general meeting.

Dividends, when payable, shall be distributed at a time and place fixed by the board of directors within the limits laid down by the general meeting.

Interim dividends may be paid by the board of directors within the approvals laid down by law and pursuant to other legal provisions.

The general meeting may decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursement of the capital without reducing the share capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 28. The company may be dissolved at any time by resolution of a general meeting deliberating in the manner required for amendments to the articles of association.

Art. 29. In the event of the dissolution of the company, the general meeting shall determine the method of liquidation and nominate one or more liquidators and determine their powers.

After the liabilities have been settled, from the net assets resulting from the liquidation, the sum needed to reimburse the amount of paid-up shares shall be set aside; any balance shall be equally distributed among all the shares.

General provision

Art. 30. For any points not covered by the present articles of association, the parties shall refer and be subjected to the Luxembourg Law of 10 August 1915 and its subsequent amendments.

Third resolution

The meeting resolves that the current financial year shall end on 31 December 2012, and that the first annual general meeting shall be held on the last Tuesday of the month of June 2013. .

Fourth resolution

The meeting resolves to appoint a board of directors composed of five members.

The following are appointed directors:

1. Mr Juan PEREZ CALOT, born on 22 September 1955 in Valencia (Spain), residing professionally at 159, 1^oB Paseo de la Castellana, E-28046 Madrid

2. Mr Vicente E. CASTELLANO, born on 3 September 1948 in Valencia (Spain), residing professionally at 159, 1^oB Paseo de la Castellana, E-28046 Madrid

3. Mr Federico GOMIS, born on 21 September 1981 in Valencia (Spain), residing professionally at 159, 1^oB Paseo de la Castellana, E-28046 Madrid

4. Mr Antonio IRASTORZA, born on 20 April 1955 in Bilbao (Spain), residing professionally at Flat 4, The Broadway, 12a, Finsbury Square, London

5. Mr Carlo SANTOIEMMA, born on 25 March 1967 in Matera (Italy), residing professionally at 37/A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg

Their mandate is fixed for a duration of five years and shall cease at the general annual meeting to be held in the year 2017.

The following is appointed external auditor:

Audit & Consulting Services Sàrl, 9-11 rue de Louvigny, L-1946 Luxembourg.

Its mandate shall cease at the annual general meeting to be held in the year 2017.

Fifth resolution

The general meeting grants a full and total discharge to the company managers, i.e.:

1. Mr Juan PEREZ CALOT, born on 22 September 1955 in Valencia (Spain), residing professionally at 159, 1^oB Paseo de la Castellana, E-28046 Madrid

2. Mr Vicente E. CASTELLANO, born on 3 September 1948 in Valencia (Spain), residing professionally at 159, 1^oB Paseo de la Castellana, E-28046 Madrid

3. Mr Federico GOMIS, born on 21 September 1981 in Valencia (Spain), residing professionally at 159, 1^oB Paseo de la Castellana, E-28046 Madrid

4. Mr Antonio IRASTORZA, born on 20 April 1955 in Bilbao (Spain), residing professionally at Flat 4, The Broadway, 12a, Finsbury Square, London

5. Mr Carlo SANTOIEMMA, born on 25 March 1967 in Matera (Italy), residing professionally at 37/A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg

For the exercise of their respective missions up to today's date.

All the resolutions have been adopted separately and by unanimous vote.

Declaration

The officiating notary declares having verified the conditions laid down in Article 26 of the Law of 10 August 1915, as subsequently amended, and expressly ascertains compliance therewith.

Costs

The expenses, costs or fees of any kind, which shall be borne by the company in relation to the present conversion, are estimated without prejudice at EUR 2,700.-.

There being no other items on the agenda and there being no one requesting the floor, the Chairman declares the meeting closed.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Redange-sur-Attert,

The document having been read and translated to the meeting and the members of the board, all of whom are known to the officiating notary by surname, first name, civil status and residence, said persons signed together with the officiating notary the present deed, no other shareholder having asked to sign.

Suit la traduction en langue française:

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire, de résidence à Redange-sur-Attert.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée luxembourgeoise, dénommée "Lux PHARMA Participations SARL" ayant son siège social à L-1946 Luxembourg, 911, rue de Louvigny, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 août 2012, publié au Mémorial C n° 2273 du 12 septembre 2012, et immatriculée au RCS sous le numéro B 170801 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 25 septembre 2012 suivant acte par-devant le notaire instrumentant, en adoptant entre autre la nouvelle dénomination, en cours d'enregistrement.

Ladite société a un capital social actuel de un million d'euros (EUR 1.000.000,-), représenté par cent mille (100.000) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) chacune, toutes entièrement libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Carlo SANTOIEMMA, employé, demeurant professionnellement au 37/A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Joseph CONTER, employé privé, demeurant professionnellement au 19, Grand'Rue à L-8510 Redange-sur-Attert.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Marco PATERNO CASTELLO, employé privé, demeurant professionnellement au 37/A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par les associés présents ou représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble pour être soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Ensuite, le président déclare et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Que suivant la liste de présence, l'intégralité du capital social souscrit est présent à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer valablement sur tous les points de l'ordre du jour, ainsi que cela résulte de la susdite liste de présence jointe en annexe au présent acte.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée en société anonyme, sur la base d'une situation comptable au 30 Septembre 2012 et sur le vu du rapport d'un réviseur d'entreprises.

2. Modification des statuts suite à la transformation décidée ci-dessus, en vue d'adapter et de refondre les statuts de la société aux prescriptions légales existantes pour la nouvelle forme juridique de la société suivant projet de statuts en annexe, sans pour autant changer l'objet social.

3. Nomination d'un nouveau conseil d'administration ainsi que d'un commissaire aux comptes.
4. Décharge à conférer aux gérants de la société pour leur mission exercée avant transformation.
5. Divers.

Sur ce, l'assemblée des associés après avoir constaté qu'elle est régulièrement constituée et après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, a abordé l'ordre du jour et après délibération a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée approuve la situation comptable de la société au 30 Septembre 2012 et décide de transformer la société à responsabilité limitée «Lux PHARMA Participations SARL» en société anonyme, avec la dénomination "Lux Pharma Participations SA", sans changement de la personnalité juridique de la société, sur la base de la susdite situation comptable et sur le vu d'un rapport d'un réviseur d'entreprises, la société Audit & Consulting Services S.à r.l. ayant son siège social au 911, rue Louvigny à L-1946 Luxembourg,

lequel rapport conclut comme suit:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports d'un montant de EUR 7.002.175 ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur des actions à émettre en contrepartie, c'est-à-dire 100.000 actions d'une valeur de EUR 10 chacune.»

Cette conversion est faite, avec effet rétroactif, entre parties d'un point de vue comptable, avec effet au 20 septembre 2012.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée arrête les statuts de la société anonyme, suivant projet soumis préalablement aux associés et approuvé par eux, sans pour autant changer l'objet social, lesquels statuts se lisent comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Entre la personne ci-avant désignée et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de Lux PHARMA Participations S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Sans préjudice des règles de droit commun en matière de résiliations contractuelles au cas où le siège social de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg sur simple décision du conseil d'administration, lequel a tous pouvoirs pour y adapter authentiquement le présent article.

Le conseil d'administration aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien au Grand-Duché qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales.

Un tel transfert ne changera rien à la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise. La décision relative au transfert provisoire du siège social sera portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société, qui, suivant les circonstances, sera le mieux placé pour y procéder.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion, l'administration, le contrôle et la mise en valeur de telle participations, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société a en outre pour objet l'achat, la vente, la gestion et la mise en valeur de tous biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties. Elle peut également donner ses avoirs en gage, dans l'intérêt de ses actionnaires.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

D'une façon générale, la société à peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. Capital - Actions. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 1.000.000,- (un million d'euros) représenté par 100.000,- (cent mille) actions, chacune d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros), entièrement libérées.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur le dit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions peuvent être délivrés d'un registre à souches et signés par le président du conseil d'administration et un autre administrateur.

La société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Ces certificats seront signés par le président du conseil d'administration et par un autre administrateur.

Art. 7. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire, ou un débiteur et un créancier gagiste.

Art. 8. Le conseil d'administration peut, sur décision de l'assemblée générale des actionnaires, autoriser l'émission d'emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêts, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Les obligations doivent être signées par l'administrateur; cette signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Administration - Surveillance

Art. 9. Conseil d'Administration.

9.1. Tant que la Société est une société unipersonnelle, l'administration de la Société peut être confiée à un seul administrateur ou à plusieurs administrateurs agissant conjointement. Dès lors que la Société a deux actionnaires, ou plus, la Société sera administrée par un conseil d'administration composé de six membres, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société, trois élus par l'associé fondateur (administrateurs de classe A) et trois élus par l'autre, ou les autres, actionnaire (administrateurs de classe B). Les décisions du conseil d'administration doivent être prises collectivement.

9.2. Les administrateurs seront désignés lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, ou toute autre assemblée générale des actionnaires, pour une période de six ans maximum et resteront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs.

9.3. Un administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé, selon les dispositions de l'art. 9.1 des présents Statuts, à tout moment sur décision adoptée par les actionnaires.

9.4. En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateur, pour cause de décès, retraite ou autre, les administrateurs restants doivent désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

9.5. Les membres du conseil d'administration ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant qu'administrateur, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires. La Société pourra rembourser aux administrateurs les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du conseil d'administration.

9.6. Si une personne morale est nommée administrateur, celle-ci désignera un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale.

Ce représentant sera soumis aux mêmes conditions et encourra la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Celle-ci ne pourra révoquer son représentant permanent qu'en désignant simultanément son successeur.

La désignation et la succession des fonctions du représentant permanent seront soumises aux mêmes règles de publicité que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre.

Art. 10. Modalités de réunion du Conseil d'Administration.

10.1. Le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres, un président et un vice-président. Il pourra aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales.

10.2. Le président préside toutes les assemblées des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence, les actionnaires ou le conseil d'administration pourront nommer un autre président pro tempore par vote à la majorité des présents à ces assemblées ou à ces réunions du conseil d'administration.

10.3. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de tout administrateur au lieu indiqué dans la convocation. La convocation contenant l'agenda doit être envoyée par lettre (courrier express ou courrier spécial), par fax, par télégramme, par e-mail ou par télex au domicile de chacun des administrateurs au moins 3 (trois) jours avant la date prévue de la réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, dont la nature devra figurer dans la convocation, il suffira que la convocation soit envoyée au moins 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion, par télex, par e-mail et/ou télégramme. Cette convocation peut être levée par le consentement de chaque administrateur donné par écrit, par fax, télégramme, par e-mail ou télex. Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions tenues aux heures et lieux indiqués dans l'emploi du temps préalablement adopté par une décision du conseil d'administration. Tout effort raisonnable sera fait pour que chaque administrateur obtienne suffisamment à l'avance de chaque réunion du conseil d'administration une copie des documents et /ou matériaux à discuter et/ou à approuver à cette réunion.

10.4. Chaque administrateur peut agir à toute réunion du conseil d'administration en nommant un autre administrateur, par écrit, par fax, par télégramme, par e-mail ou par télex, comme son mandataire. L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo et conférences téléphoniques est autorisée et les administrateurs utilisant ces technologies sont présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit, télécopie, télégramme, télex, par e-mail ou par téléphone, dans ce dernier cas le vote doit être confirmé par écrit.

10.5. Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement, seulement si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

La voix du président du conseil d'administration sera prépondérante en cas de partage des voix.

10.6. Dans le cas où un administrateur ou fondé de pouvoir de la Société pourrait avoir un intérêt personnel opposé dans une transaction de la Société, cet administrateur ou fondé de pouvoir devra faire connaître au conseil d'administration son intérêt personnel et ne pourra délibérer ou voter une telle transaction, et le conseil d'administration devra rendre compte de l'intérêt de cet administrateur ou fondé de pouvoir, à la prochaine assemblée des actionnaires sous la responsabilité du conseil d'administration.

10.7. Par exception à l'article 9.6., lorsque la Société est une société unipersonnelle, le procès-verbal de l'assemblée ne doit mentionner que les affaires entre la Société et l'administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

10.8. Les articles 10.6. et 10.7. ne s'appliquent pas lorsque les décisions à prendre par le conseil d'administration ou l'administrateur unique ou les administrateurs suivant le cas entrent dans le cadre d'opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

10.9. Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration.

10.10. Lorsque la Société est une société unipersonnelle administrée par un ou plusieurs administrateurs, l'administrateur unique ou les administrateurs aura ou auront les mêmes pouvoirs que le conseil d'administration.

Art. 11. Procès-Verbaux des Conseils D'administration.

11.1. Les résolutions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par tous deux administrateurs présents ou représentés.

11.2. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux administrateurs.

11.3. Si la Société est une société unipersonnelle, les résolutions prises par l'administrateur unique ou les résolutions unanimes prises par les administrateurs auront la même autorité que les résolutions prises par le conseil d'administration et seront constatées par des procès verbaux, qui sont signés par l'administrateur unique ou par deux administrateurs, et dont les copies ou extraits pourront être produits en justice ou autrement.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil D'administration.

12.1. Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique ou les administrateurs dans le cas d'une société unipersonnelle, est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration, de l'administrateur unique ou des administrateur(s) dans le cas d'une société unipersonnelle.

12.2. Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique ou les administrateurs dans le cas d'une société unipersonnelle, peut déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un ou plusieurs administrateurs ou à toute(s) personne (s) qu'elles soit / soient administrateur(s), actionnaire(s) ou pas, agissant individuellement ou collectivement. Si la gestion quotidienne est déléguée à un administrateur, le conseil d'administration, l'administrateur unique ou les administrateurs suivant le cas doi(t)vent chaque année faire un rapport à l'assemblée des actionnaires sur toute rémunération ou tout

avantage donné à la gestion quotidienne. Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique ou les administrateurs dans le cas d'une société unipersonnelle peut en outre conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments.

Art. 13. Signatures. La Société est engagée par la signature conjointe d'un administrateur de classe A et un administrateur de classe B de la Société, par la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière, ou, dans le cas d'une société unipersonnelle, par la signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration, l'administrateur unique ou les deux administrateurs selon le cas.

Art. 14. Comité de Direction. Le conseil d'administration peut créer un Comité de Direction (Executive Committee), composé de deux membres au moins, en nommant un nombre égal d'administrateurs de classe A et d'administrateurs de classe B. Les noms des membres du Comité de Direction choisis par le conseil d'administration sont notifiés par écrit aux actionnaires.

Les membres du Comité de Direction restent en place pendant 6 ans à compter de la date de leur nomination et peuvent être révoqué sur décision du conseil d'administration. En cas de vacance d'un poste de membre du Comité de Direction, pour cause de décès, retrait ou autre, le conseil d'administration doit désigner un successeur dans le 30 jours ouvrables suivants.

Le Comité de Direction aura pour mission de contrôler et coordonner l'activité réalisée par les participations de la Société et, sans que l'énumération soit exhaustive, vérifier l'accomplissement du plan industriel rédigé par les filiales, constater les résultats et, le cas échéant, demander la mise en place d'actions complémentaires à fin d'atteindre les résultats planifiés.

Le Comité de Direction est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous actes d'administration ou disposition concernant les filiales de la Société et ceci dans l'intérêt de la Société. En tous cas le Comité de Direction aura l'obligation de présenter ses décisions au conseil d'administration au moins une fois par trimestre ou chaque fois que la situation l'exigera.

Le Comité de Direction se réunisse régulièrement, sur initiative d'un de ses membres, et les résolutions adoptées sont constatées par des procès verbaux qui sont signés par deux membres. L'utilisation d'équipements pour conférence vidéo et conférence téléphonique sont autorisés pour les réunions du Comité de Direction et les membres qui utilisent ces technologies sont présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone.

Art. 15. Commissaires aux Comptes. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, tel que prévu par la loi et qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. S'il y a plus d'un commissaire aux comptes, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes sont nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

Assemblées

Art. 16. L'assemblée générale annuelle pourra par simple décision allouer aux administrateurs une rémunération appropriée pour l'accomplissement de leurs fonctions.

Art. 17. L'assemblée générale légalement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Ses décisions engagent les actionnaires absents, opposés ou qui se sont abstenus au vote.

Art. 18. Pour être admis aux assemblées générales, tout actionnaire doit déposer ses titres au porteur ou ses certificats nominatifs au siège social ou aux établissements désignés dans les avis de convocation cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée.

Art. 19. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le dernier mardi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure. Les assemblées générales se tiendront à Luxembourg, au lieu indiqué dans la convocation ou dans la municipalité où se trouve le siège social, si celui-ci a été transféré dans une autre localité, ou dans tout autre lieu de la commune convenu par le conseil d'administration.

Art. 20. L'assemblée générale entendra le rapport du conseil d'administration et du commissaire, votera l'approbation des rapports et des comptes et sur la distribution des profits, procédera aux nominations requises par les statuts, donnera décharge aux administrateurs et aux commissaires et traitera des autres questions qui pourront lui être dévolues.

Toute action donne droit à une voix.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire, lequel ne sera pas nécessairement actionnaire.

Tout actionnaire aura le droit de demander un vote au scrutin secret.

Art. 21. L'assemblée générale délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévus par la loi peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions sous réserve des limites prévues par la loi.

Art. 22. Le conseil d'administration sera responsable de la convocation des assemblées ordinaires et extraordinaires. Il sera obligé de convoquer une assemblée générale chaque fois qu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit, le demandera par écrit, en indiquant l'ordre du jour.

Tout avis contenant convocation à l'assemblée générale doit contenir l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut déterminer la forme des mandats à employer et exiger qu'ils soient déposés dans le délai et au lieu qu'il indiquera.

Art. 23. Le président du conseil d'administration, ou en son absence, l'administrateur qui le remplace ou la personne désignée à l'assemblée, présidera les assemblées générales.

L'assemblée choisira parmi les assistants un scrutateur.

Art. 24. Les procès-verbaux de l'assemblée générale seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui le demande.

Toutefois, au cas où les délibérations de l'assemblée doivent être conformes, les copies et les extraits qui en seront délivrés pour être produits en justice ou ailleurs, doivent être signés par le président du conseil d'administration et par un autre administrateur.

Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

Art. 25. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 26. Chaque année, à la clôture de l'exercice social, le conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi.

A la même époque, les comptes seront clos et le conseil d'administration préparera un compte de profits et pertes de l'année sociale écoulée.

Au plus tard un mois avant l'assemblée générale annuelle, l'administration soumettra le bilan de la société et le compte de pertes et profits en même temps que son rapport, ainsi que tout autre document qui pourra être requis par la loi, au commissaire qui, sur cette base, établira son rapport.

Quinze jours avant l'assemblée générale annuelle, le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport du conseil d'administration, le rapport du commissaire ainsi que tout autre document qui pourra être requis par la loi, sera déposé au siège social de la société, où les actionnaires pourront en prendre connaissance durant les heures de bureau normales.

Art. 27. L'excédent créditeur du compte de profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminé par le conseil d'administration, constituera le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net sera affecté à la réserve légale.

Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital souscrit.

Le solde restant du bénéfice net restera à la disposition de l'assemblée générale.

Les dividendes, s'il y a lieu de procéder à une distribution, seront distribués à l'époque et au lieu fixés par le conseil d'administration endéans les limites fixées par l'assemblée générale.

Avec les approbations prévues par la loi et en respectant les autres prescriptions légales, des dividendes intérimaires peuvent être payés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale peut décider d'affecter des profits et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

Dissolution - Liquidation

Art. 28. La société pourra être dissoute à tout moment par décision d'une assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Art. 29. Lors de la dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs.

Sur l'actif net, provenant de la liquidation après apurement du passif, il sera prélevé la somme nécessaire pour rembourser le montant libéré des actions; quant au solde, il sera réparti également entre toutes les actions.

Disposition générale

Art. 30. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures.

Troisième résolution

L'assemblée décide que l'exercice en cours se terminera le 31 décembre 2012, et que la première assemblée générale annuelle se réunira le dernier mardi du mois de juin 2013.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de procéder à la nomination d'un conseil d'administration composé de cinq membres.

Ils sont appelés à la fonction d'administrateurs:

6. Monsieur Juan PEREZ CALOT, né le 22 septembre 1955 à Valencia (Espagne) domicilié professionnellement au 159, 1^oB Paseo de la Castellana E-28046 Madrid

7. Monsieur Vicente E. CASTELLANO, né le 03 septembre 1948 à Valencia (Espagne) domicilié professionnellement au 159, 1^oB Paseo de la Castellana E-28046 Madrid

8. Monsieur Federico GOMIS, né le 21 septembre 1981 à Valencia (Espagne) domicilié professionnellement au 159, 1^oB Paseo de la Castellana E-28046 Madrid

9. Monsieur Antonio IRASTORZA, né le 20 avril 1955 à Bilbao (Espagne) domicilié professionnellement au Flat 4, The Broadway, 12a, Finsbury Square, London

10. Monsieur Carlo SANTOIEMMA, né le 25 mars 1967 à Matera (Italie) domicilié professionnellement au 37/A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg

Leur mandat est fixé à cinq années et se terminera lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2017.

A été appelée à la fonction de commissaire aux comptes:

Audit & Consulting Services Sàrl, 9-11 rue de Louvigny, L-1946 Luxembourg.

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2017.

Cinquième résolution

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux gérants de la société, savoir:

6. Monsieur Juan PEREZ CALOT, né le 22 septembre 1955 à Valencia (Espagne) domicilié professionnellement au 159, 1^oB Paseo de la Castellana E-28046 Madrid

7. Monsieur Vicente E. CASTELLANO, né le 03 septembre 1948 à Valencia (Espagne) domicilié professionnellement au 159, 1^oB Paseo de la Castellana E-28046 Madrid

8. Monsieur Federico GOMIS, né le 21 septembre 1981 à Valencia (Espagne) domicilié professionnellement au 159, 1^oB Paseo de la Castellana E-28046 Madrid

9. Monsieur Antonio IRASTORZA, né le 20 avril 1955 à Bilbao (Espagne) domicilié professionnellement au Flat 4, The Broadway, 12a, Finsbury Square, London

10. Monsieur Carlo SANTOIEMMA, né le 25 mars 1967 à Matera (Italie) domicilié professionnellement au 37/A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg

pour la mission exercée par eux jusqu'à ce jour.

Toutes les résolutions ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié les conditions prévus par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente transformation, est évalué sans nul préjudice à la somme de EUR 2.700,-.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président clôture l'assemblée.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties, le procès-verbal a été rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes personnes comparantes, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Redange-sur-Attert,

Et après lecture et interprétation de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre associé n'ayant demandé à signer.

Signé: C. SANTOIEMMA, J. CONTER, M. PATERNO CASTELLO, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 08 octobre 2012. Relation: RED/2012/1322. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 10 octobre 2012.

M^e Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2012132692/709.

(120175062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Unicity XI Edinburgh S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 171.901.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the fourteenth day of September.

Before us, Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), whose registered office is at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 164.301 and having a share capital amounting to EUR 13,300.- (the Sole Shareholder),

here represented by Mr. Alain THILL, private employee, with professional address in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Unicity XI Edinburgh S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including,

without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at fifteen thousand pounds sterling (GBP 15,000.-) represented by fifteen thousand (15,000) shares in registered form with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or by two managers acting jointly.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so required or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2012.

Subscription - Payment

Thereupon OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.à r.l., prenamed and represented as stated above, declared to subscribe the fifteen thousand (15,000) shares in registered form with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to fifteen thousand pounds sterling (GBP 15,000.-).

The amount of fifteen thousand pounds sterling (GBP 15,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro.

The amount of the share capital is valued at EUR 18,626.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Hugo NEUMAN, company manager, born on October 21, 1960 in Amsterdam, the Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Mr Szymon DEC, company manager, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mr Jabir CHAKIB, company manager, born on November 5, 1967 in Casablanca, Morocco, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mr Justin BICKLE, company manager, born on January 11, 1971 in Plymouth, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom; and

- Mr Martin David GRAHAM, lawyer, born on December 7, 1978 in Glasgow, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom.

2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164.301 et ayant un capital social s'élevant à EUR 13,300.- (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, ayant son adresse professionnelle à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination Unicity XI Edinburgh S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-), représenté par quinze mille (15,000) parts sociales sous forme nominative avec une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou par deux gérants agissant conjointement.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de

son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs - Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;

(iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2012.

Souscription – Libération

Ces faits exposés, OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire aux quinze mille (15.000) parts sociales sous forme nominative avec une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1.-) chacune, et les libérer entièrement par versement en espèces de quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-).

La somme de quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cents euros.

Le montant du capital social est évalué à EUR 18.626.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Hugo NEUMAN, gérant de sociétés, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- M. Szymon DEC, gérant de sociétés, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- M. Jabir CHAKIB, gérant de sociétés, né le 5 novembre 1967 à Casablanca, Maroc, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- M. Justin BICKLE, gérant de sociétés, né le 11 janvier 1971 à Plymouth, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni; et

- M. Martin David GRAHAM, juriste, né le 7 décembre 1978 à Glasgow, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni.

2. Le siège social de la Société est établi au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Alain THILL, Jean SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 20 septembre 2012. Relation GRE/2012/3418. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2012132943/425.

(120174735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Naropa Properties Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 123.872.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012132775/9.

(120175069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Sagres Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 143.670.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 octobre 2012.

Référence de publication: 2012132878/10.

(120175081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Elbblck (Delta) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 127.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012132523/9.

(120175082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Shai Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 47.122.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Attention! Ceci est un rectificatif du dépôt no L 120145401.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Référence de publication: 2012132894/11.

(120175083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Elbblck (Echo) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 127.078.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012132524/9.

(120175085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Cogisoft Investment (SPF) S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 83.807.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 11 octobre 2012

Transfert du siège social de la société de 1 rue des Maximins L-8247 Mamer à 53 route d'Arlon L-8211 Mamer
Fixation de l'adresse du siège social à 53 Route d'Arlon L-8211 Mamer

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2012132481/11.

(120175086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Max Bögl Bauunternehmung GmbH & Co.KG Niederlassung Luxemburg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 108.673.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012132721/11.

(120175087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Amara Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 108.170.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 12 septembre 2012

1. Madame Nancy BLEUMER a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Madame Valérie PECHON, administrateur de sociétés, née à Caracas (Venezuela), le 10 novembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.

Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour AMARA INVESTMENTS S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012132377/16.

(120175089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Bucci Company, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 109.667.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2012. *

Référence de publication: 2012132409/10.

(120175090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Blis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 167.149.

—
Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 1^{er} octobre 2012 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet immédiat.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Alberto Morandini a été transférée du 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Référence de publication: 2012132422/14.

(120175094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Anglertreff S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 39.569.

Le siège social de la société ANGLERTREFF SARL, immatriculée au Registre de commerce sous le numéro B39569 est dénoncé avec effet au 31/08/2012 à l'adresse L-6686 MERTERT, 51, route de Wasserbillig.

OKAM S.A.

Le domiciliataire

Référence de publication: 2012132379/10.

(120175096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

AI Global Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 140.619.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 octobre 2012.

Référence de publication: 2012132371/10.

(120175091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Pâtisserie-Confiserie GOEBEL Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 100, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 125.645.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Référence de publication: 2012132795/10.

(120175098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Petroleum Finance Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 51.916.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012132807/9.

(120175099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Millicom International Cellular S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 40.630.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Attention! Ceci est un rectificatif du dépôt no L 120145366.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Référence de publication: 2012132752/11.

(120175104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Elblick (Foxtrot) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 127.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012132525/9.

(120175103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Seaside S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 79.043.

Le domicile de la société SEASIDE S.A., R.C.S. Luxembourg B n°79043, constituée le 10 novembre 2000 par-devant Maître Jean SECKELER, Notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C N°429 du 11.06.2001, établi au 17, rue Beaumont L - 1219 Luxembourg, a été dénoncé le 11.10.2012.

Luxembourg, le 11.10.2012.

MANACO S.A.

Référence de publication: 2012132887/11.

(120175102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Constellation Hotels Holding Ltd, Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 167.941.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Référence de publication: 2012132486/10.

(120175108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Polish Purple Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 135.020.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012132803/10.

(120175105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

DGTDI S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**(anc. Nikyta S.à r.l.).**

Siège social: L-9711 Clervaux, 82, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 159.333.

L'an deux mille douze, le premier octobre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

- 1) Monsieur Anthony CHOTARD, demeurant à L-1630 Luxembourg, 46, rue Glesener,
 - 2) Monsieur Patrick GARDAVOIR, demeurant à B-6180 Courcelles, 83, rue Winston Churchill,
- ici représenté par Monsieur Anthony CHOTARD, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée «NIKYTA S.à r.l.», avec siège social à Huncherange, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 28 février 2011, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1125 du 26 mai 2011, ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Assemblée décide de changer la dénomination de la Société en DGTDI S.à r.l..

Deuxième résolution:

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 1^{er} des statuts est modifié comme suit:

« **Art. 1^{er}** . La société prend la dénomination de «DGTDI S.à r.l.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social à L-9711 Clervaux, 82, Grand-rue.

Quatrième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 2 des statuts est modifié comme suit:

« **Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la commune de Clervaux

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associés.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts relatif à l'objet social comme suit:

« **Art. 3.** La société aura pour objet le transport de documents, petits colis, courrier national et international. Elle pourra effectuer toutes prestations de services aux entreprises et aux particuliers en tant que coursier pour l'enlèvement et la livraison à domicile à l'aide de tout moyen de déplacement motorisé ou non, ainsi que toutes les opérations civiles, commerciales, industrielles ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.»

Sixième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Patrick GARDAVOIR de ses fonctions de gérant et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer comme nouveau gérant pour une durée indéterminée:

Madame Prescilla BECHARD, née le 26 septembre 1988 à Orléans, demeurant à F-45000 Orléans, 2D, rue Henri Duvillard.

Elle pourra engager la Société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. CHOTARD et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 octobre 2012. Relation: LAC/2012/46719. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Référence de publication: 2012132784/52.

(120175020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Alapis Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 142.117.

- Mme Anja LAKOUDI, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de class B de la société, prend le nom "Anja WUNSCH" à effet immédiat.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Signatures

Les mandataires

Référence de publication: 2012132335/13.

(120175111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Alapis Luxembourg (2) S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 150.820.

—
- Mme Anja LAKOUDI, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de class B de la société, prend le nom «Anja WUNSCH» à effet immédiat.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Signatures

Les mandataires

Référence de publication: 2012132334/13.

(120175110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Antbear Securitisations S.A., Société Anonyme de Titrisation.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 145.933.

—
- Mme Anja LAKOUDI, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, prend le nom "Anja WUNSCH" à effet immédiat.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Signatures

Les mandataires

Référence de publication: 2012132343/13.

(120175113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Axima Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 84.666.

EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 10 octobre 2012 à 11h30

- a été nommé gérant unique Monsieur Pieter Adriaan BREUR, né le 30 juillet 1943 à Zwijndrecht, Pays-Bas, et demeurant à l'adresse Guylei 14, B-2930 Brasschaat, Belgique,

à effet du 10 octobre 2012

en remplacement de Monsieur Jan Herman VAN LEUVENHEIM

Pieter A. BREUR

Gérant unique

Référence de publication: 2012132391/16.

(120175117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.

Clio S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 32.669.

—
Nous vous informons par la présente que la société mentionnée sous rubrique n'est plus domiciliée à notre adresse depuis le 4 octobre 2012.

Le 5 octobre 2012.

SGG S.A.

Betty PRUDHOMME / Corinne BITTERLICH

Senior Vice President / Senior Vice President

Référence de publication: 2012132983/12.

(120175034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2012.
